



Amicale Laïque des Ecoles Publiques de Brétigny sur Orge

Siège social : sous-sol école Jean Jaurès - 12 Bd de la République - 91220 Brétigny sur Orge

☎ 01 60 84 10 58 - Courriel : amicale.bretigny@gmail.com

Site Internet : www.amicalelaïque-bretigny91.fr

PROCES VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 1er décembre 2017

Présents : 48 personnes ont émargé (voir liste émargement).

Excusés :

- Mme Christiane Lecoustey 1^{ère} Adjointe au maire déléguée à la Vie Associative
- M. Michel Peltier Adjoint au maire délégué aux Sports

Le Président, Marc Grangier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance à 20h40 en procédant à la lecture des différents rapports.

1. Rapport moral

« L'Amicale Laïque met en avant le grand domaine du « vivre ensemble ». C'est une motivation commune aussi bien à notre association qu'à la ville de Brétigny.

Cependant, un événement s'est produit, il y a quelque temps, au gymnase Camille Hébert : l'installation des gens du voyage dans l'allée des Martyrs Irlandais et sur le parking du gymnase. Ils ont occupé l'espace public et cela a suscité un débat très animé, aussi bien dans la ville que sur les réseaux sociaux. Cela a posé un problème pour le maintien de nos activités dans le gymnase. L'Amicale Laïque était prête à poursuivre ses activités pendant ce temps, mais la Municipalité a décidé de fermer le gymnase. Fort heureusement, le problème a été résolu en 24 heures ; ces gens étant partis, nous avons pu reprendre nos activités dès le mercredi.

Le site de l'école Jean Jaurès a été entièrement fermé suite au plan « Vigipirate Attentat » avec la pose de grands portails et de visiophones. De ce fait, l'accès à l'Amicale Laïque est devenu compliqué. Cela devient difficile de rester dans cette motivation du vivre ensemble en étant obligés de s'enfermer...

Notre objectif depuis 60 ans est de vivre « tous ensemble ». Nous proposons 20 sections qui vivent d'entraide, d'écoute et de soutien les unes les autres. C'est pourquoi nous sommes toujours présents, toujours ensemble, toujours accessibles avec des tarifs pour tous, enfants et adultes ; notre objectif reste toujours d'être ouverts à tous. Quelques sections ont fermé souvent suite à une « mode perdue », mais nous gardons toujours l'objectif présent. »

Mise au vote :

Pour : 45 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

2. Rapport d'activité de l'année 2016/2017

La saison 2016/2017 a compté 2 239 adhérents, soit une baisse de 165 adhérents par rapport à l'année précédente, ou 18 %, notamment dans les activités culturelles, Anglais et Arts plastiques. Et qui dit des adhérents en moins, dit aussi des revenus en moins. La Gymnastique Volontaire s'est trouvée également en légère baisse, peut-être à cause de l'ouverture des différentes salles commerciales de sport dans la ville de Brétigny.

Durant cette saison, nous avons organisé :

- Stages de musiques et danses suédoises
- Rencontres de Violon Traditionnel
- Différents tournois de handball et badminton
- Exposition des arts
- Fête du sport
- Bal de danses de salon
- Ainsi que diverses manifestations internes tout au long de l'année.

Nous avons participé aux manifestations municipales, telles que :

- Forum des associations
- Téléthon grâce aux sections Randonnée et Tir
- Rencontres du marché
- Animation de marches santé

Mise au vote :

Pour : 45 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

3. Rapport d'activité des différentes sections de l'année 2016/2017

Les différents rapports sont lus par chaque responsable (joints en annexe).

Mise au vote :

Pour : 45 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

4. Rapport financier de l'année 2016/2017

Total des dépenses : 484 427,23 € ; Total des recettes : 447 106,87 €.

Le rapport financier est joint en annexe.

Mise au vote :

Pour : 45 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

5. Budget prévisionnel pour l'année 2017/2018

Total des dépenses : 457 300 € ; Total des recettes : 457 300 €

Le rapport du budget prévisionnel est joint en annexe.

Mise au vote :

Pour : 45 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

6. Elections des membres du Conseil d'Administration et vérificateurs aux comptes

Membres sortants : Begos Arlette, Duperron Pierre, Jupin Simone, Lagant Daniel, Lardet Denise, Miquel Chantal, Pereira Christine, Prost Michel, Rostagni Josiane.

Membres renouvelant leur candidature : Begos Arlette, Duperron Pierre, Jupin Simone, Lardet Denise, Miquel Chantal, Rostagni Josiane.

Nouvelle candidature : Doc Nadia.

Mise au vote :

Pour : 45 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Sont élus ou réélus pour 3 ans : Begos Arlette, Duperron Pierre, Jupin Simone, Lardet Denise, Miquel Chantal, Rostagni Josiane, Doc Nadia.

7. Questions diverses

Des adhérentes de la section cartonnage s'interrogent :

- Dans notre section cartonnage, notre professeur est bénévole et nous avons la même cotisation que dans l'autre cours de cartonnage. Nous ne trouvons pas normal de devoir payer pour les autres.

→ Réponse : Tous les adhérents de la section Cartonnage bénéficient d'un enseignement identique que ce soit par une animatrice bénévole ou par une animatrice salariée. L'animatrice de votre cours a choisi volontairement d'être bénévole. La section s'étant développée et votre animatrice ne souhaitant pas augmenter son nombre d'heures, nous avons embauché une autre animatrice qui, elle, est rémunérée. La section fonctionne dans sa globalité et non pas par cours ; il a été calculé un coût moyen. En conséquence, la cotisation est la même pour tous les élèves de cette section.

- Le montant du poste « frais postaux et télécommunications » est élevé, n'y a-t-il pas un moyen de faire quelques économies sur ce budget ?

→ Effectivement, nous avons déjà résilié l'abonnement du Fax qui ne nous sert plus, et il nous reste 2 abonnements, un pour Internet et un autre pour le téléphone, que nous envisageons de rassembler en un seul forfait très prochainement.

8. Conclusion

Marc Grangier, Président de l'Amicale Laïque, remercie toutes les personnes présentes de s'intéresser à la vie de notre association avec toujours autant de plaisir et de motivation.

Il regrette toutefois l'absence de réponse à notre invitation des différentes personnalités de la municipalité, excepté Mme Lecoustey et M. Peltier qui avaient prévenu de leur impossibilité de venir.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22h30.